



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES SAGES du 24 septembre 2020

Sur invitation de Monsieur le Maire Jean Michel BUF, la réunion du conseil des Sages s'est tenue le jeudi 24 septembre 2020, en la salle du Conseil Municipal, à 9 h 30.

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu du 12 mars 2020
- 2) Participation à l'opération « Nettoyons la nature » du dimanche 27 septembre 2020, présence de Martine TESSIER en lien avec le Conseil Municipal des jeunes
- 3) Compte rendu de la réunion du 10 septembre pour la mise en place d'un transport solidaire sur la commune de BLAIN
- 4) Relance de la Semaine Bleue pour 2021 : dates, budget et intervenants
- 5) Intervention de M. Philippe CAILLON pour un point sur l'avancement des projets :
 - Contournement de Blain
 - Aménagement du centre-ville
 - Ville apaisée
 - Et opération de revitalisation du territoire dans le cadre de la loi ELAN
- 6) Questions diverses

Étaient présents

Nicole BEAUPERIN, Yves BEAUPERIN, Maurice BOUJU, Colette CHAUVIN, Danielle CORMERAIS, Philippe ETIENNE, Marine FOURNAUD, Pierre GUINE, Michel GUITTON, Gilles HEURTIN, Michel LECOQ, Bernard MOUSSIEAU, Marie-Noëlle MOUSSIEAU, Jacqueline OLIVIER, Josette SEROUX,

Marie Jeanne GUINEL, Éluë missionnée et Martine TESSIER, Adjointe aux Coopérations de proximité et à la Citoyenneté.

Étaient excusés

Marcel BUSSON et Roselyne COCHIN-MERCIER
Philippe CAILLON, retenu suite à un décès familial

1) Approbation du compte rendu du 12 mars 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Suite à l'absence de Philippe CAILLON, Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN intervient pour faire le point sur l'avancement des projets auxquels a travaillé le Conseil des Sages.

Préalablement à son intervention, il nous présente Martine TESSIER, nouvelle Adjointe aux Coopérations de proximité et à la Citoyenneté, qui assistera aux conseils des Sages. Elle habite Saint Emilien depuis 11 ans et elle a rejoint l'équipe municipale car elle a apprécié son mode de fonctionnement, lors de sa participation au Conseil de village

À la suite, les membres du Conseil des Sages se présentent.

5) Intervention de Jean-Michel BUF sur l'avancement des travaux

Il rappelle que le projet d'aménagement du centre de BLAIN relevait au départ du dispositif « Action cœur de ville ». 222 communes avaient été retenues, mais il fallait avoir 15 000 habitants, ce qui n'était pas le cas de BLAIN.

Ensuite la commune a été candidate à l'opération « Cœur de bourg ».

Blain a été recalée deux fois. Après être intervenue auprès de la Préfecture, Blain a été proposé à l'opération « Revitalisation du territoire ».

Les différents acteurs du sujet ont été mis autour d'une table pour mener à bien un accord cadre sur 8 ans avec un financement de 5 millions d'euros.

Ce projet est devenu « Petite ville de demain » en continuité du précédent.

La signature avec l'état doit intervenir le 4 novembre prochain. Sont concernées les communes de BLAIN, LE GÂVRE, LA CHEVALLERAI et BOUVRON.

Différents travaux spécifiques seront abordés avec les maires, commune par commune, comme par exemple la déambulation piétonne...

Ces projets se feront en collaboration avec les différentes associations et autres acteurs concernés.

Actuellement nous sommes dans la phase de l'accord des travaux et la concertation.

Ces travaux permettront :

- Garantir les promenades de Blain,
- La pacification du centre-ville,
- Circuits qui vont se créer dans la ville,
- Contournement actif car partagé par le Département

Ce sont des travaux qui peuvent s'étaler sur 15 ans, le contournement de Bouvron a pris 19 ans, nous ne sommes pas encore dans la phase de décision.

Le projet de redistribution des voies n'a pas été accepté par l'État.

Un calendrier quant à la concertation est prévu afin de recueillir des fonctionnements spécifiques.

En octobre concertation :

- École Saint Laurent,
- L'association des commerçants sédentaires,
- Les commerçants non sédentaires,
- Les riverains autour de l'Eglise,
- La paroisse.

En novembre : des permanences pour expliquer le projet et l'enjeu.

En janvier 2021 : réunion publique avant l'avant-projet global.

En février : phase de consultation des entreprises.

En 2021 : deux réunions publiques.

Travaux de 2022 à 2025.

Un échelonnement des travaux est prévu afin que BLAIN ne soit pas en chantier à tous les endroits en même temps.

En ce qui concerne l'aménagement du carrefour près de la station service, l'ignorance quant au budget de 2021 alloué à la commune, le début des travaux reste en attente.

Différents scénarios sont prévus pour ralentir les voitures : des stationnements en chicane par exemple rue de la Forêt.

Un consensus entre l'Etat et le Département a été trouvé pour la route de l'Isac, 3 zones de ralentissement sont prévues.

Chaque choix fait ne satisfait jamais la totalité de la population, toutefois elle satisfait la majorité de la population concernée.

Quant à l'aménagement routier autour de Blain 5 scénarios sont prévus :

- 2 concernant le contournement de BLAIN,
- 3 concernant la déviation.

Les différents maires et présidents de communauté de communes ont signé afin d'indiquer leur insatisfaction quant aux projets et la nécessité de dissocier les projets.

L'Etat a compris qu'il faut des études complémentaires.

La Région propose un schéma routier pour l'aménagement des routes. 119 millions pour cette opération.

Le contournement serait inscrit dans le schéma routier.

L'intérêt économique est avéré.

L'intérêt régional aussi : la RN 171 serait une route plus sécurisée, plus rapide, plus fluide.

Une décision ne pourra être envisagée qu'en juin après les élections départementales si elles peuvent se tenir.

Martine FOURNAUD a souhaité intervenir concernant différents problèmes de logement à BLAIN et particulièrement quant aux locaux fermés. Son intervention va demeurer annexée aux présentes.

Jean-Michel BUF répond à son intervention :

Tous les propriétaires de la commune de BLAIN sont connus, toutefois il n'est pas possible de divulguer leur identité, sauf exceptionnellement aux notaires.

Le logement social à BLAIN est important de l'ordre de 20%, auquel il faut ajouter les 2 EPHAD.

Un projet d'habitat seniors est en cours.

Le Maire ne possède aucune maîtrise sur les logements vacants et la taxe appliquée à PARIS ne peut être utilisée à BLAIN, le seuil des revenus n'étant pas comparable.

Actuellement il nous est demandé de baisser le nombre de permis de construire.

Le restaurant de Saint Emilien va rouvrir incessamment. Il s'appellera « chez Mathurin ».

En ce qui concerne la maison Sorin différents projets sont à l'étude.

Un projet sur le canal est envisagé, par suite du départ de la DDE sur la zone des Bluchets, permettant ainsi un accueil touristique, un hall de rencontre... Un groupe de travail municipal va commencer à réfléchir sur ce projet.

La nouvelle municipalité va faire le tour des différentes propriétés de la commune afin d'envisager celles qui n'ont aucun intérêt pour la commune et les vendre, permettant ainsi des achats pouvant être judicieux.

La partie de la maison de retraite datant du XVIIème va être à vendre ...

2) Participation à l'opération « Nettoyons la nature »

Aucun des sages ne désire participer à l'opération, à l'exception de Nicole et Yves BEAUPERIN. Cette opération tombe toujours un dimanche et le dimanche des Joutes d'archers, certains Sages étant déjà mobilisés par cette manifestation.

3) Compte rendu de la réunion du 10 septembre pour la mise en place d'un transport solidaire sur la commune

Le 10 septembre, une rencontre avec un représentant de la MSA et M. Stéphane CODET est intervenue quant à cette mise en place.

Il est rappelé que ce projet a pour but de rendre service mais aussi de créer des liens.

Il faut donc des bénévoles qui acceptent de transporter.

Un gros problème pour trouver des référents, même avec un portable se passant de jour en jour.

À ce problème s'ajoute le décret limitant les bénéficiaires en fonction de leur revenu.

Actuellement les sages ne se voient pas porter ce projet.

4) Relance de la Semaine bleue 2021

Elle se déroulera la première semaine d'octobre soit du 4 au 9 octobre 2021.

Les animations prévues pour 2020 sont reportées, le récapitulatif va demeurer annexé ainsi que le budget prévisionnel demandé à la Mairie soit la somme globale de 2 200,00 €.

6) Questions diverses

En novembre prochain, le Conseil des Sages doit se renouveler dans son ensemble. Tous souhaitent continuer. La réélection du président et de la secrétaire sera à confirmer, d'autres candidatures étant possibles.

Jacqueline OLIVIER informe le Conseil des Sages qu'elle a été contactée par Marie-France GUIHO et Jean-François RICARD afin de faire partie de la commission d'accessibilité au nom des Sages, mission que j'ai acceptée.

Différents membres proposent de différencier l'activité des Sages en proposant, en dehors de la Semaine Bleue, de prévoir des conférences pouvant aborder différents problèmes, comme par exemple le problème de l'addiction par la fille de Colette CHAUVIN ou le Coran pour les nuls par Yves BEAUPERIN...

Cela pourrait être également des sorties pilotées par le Conseil des Sages, quant à l'environnement : visiter les opérations après le recyclage ou la plate-forme de stockage dans la zone de Bel Air à BOUVRON.

Prochaine réunion du Conseil des Sages

La prochaine réunion du Conseil est fixée au 5 novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil lève la séance à 11h30.

Fait à BLAIN le 24 septembre 2020.

Compte rendu rédigé par la secrétaire : Mme OLIVIER

Lu et approuvé par :

M. BEAUPERIN, président

Marie Jeanne GUINEL, élue missionnée

ANNEXE 1

INTERVENTION ET PROPOSITIONS DE Mme MARTINE FOURNAUD AU CONSEIL DES SAGES DU 24 SEPTEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des Sages,

Il est arrivé récemment quelques évènements dans ma vie qui m'ont amenée à vous parler d'un projet dans le domaine de l'immobilier sur le Pays de Blain.

Une dame qui habite rue de Nozay, près de chez moi, a sonné à ma porte pour me demander s'il y aurait une location disponible dans mon nouveau lotissement car elle a récupéré en urgence depuis 8 mois sa fille et sa petite fille, sa fille étant en instance de divorce. Cette dame s'occupe de son mari souffrant de la maladie d'Alzheimer, c'est donc une situation familiale difficile.

Quelque temps auparavant, une amie m'appelle pour me demander de l'accompagner dans les démarches de procédure de divorce car elle n'a pas internet. Elle va être à la retraite dans quelques mois et toucher une pension dérisoire et elle souhaite demander un logement social.

J'ai donc appelé pour elle le CCAS à la mairie et j'ai pu obtenir des renseignements concernant la situation des logements locatifs sur Blain.

Vous pouvez les consulter sur internet.

Pour votre information, il y a 432 logements sociaux sur notre secteur et une liste d'attente de 500 demandes.

Renseignements pris auprès d'un de mes voisins en logement social, il faut compter plus d'un an d'attente pour les cas les plus urgents.

J'étais impressionnée par ces chiffres.

Parallèlement, quand je me promène dans mon quartier et aux alentours de la rue du Gâvre, j'ai pu remarquer qu'il y avait plusieurs maisons fermées et apparemment inhabitées depuis longtemps. J'en ai compté au moins 4 à proximité.

Quand je passe rue de la Prée pour aller au marché, je longe une immense ruine crasseuse qui jouxte le cinéma. Je m'étonne que ce bâtiment, qui appartiendrait au diocèse, n'ait pas encore été squatté par les dealers.

Je fais partie du jardin collectif « Le Clos des Bourraches » du centre socio-culturel Tempo dont les bénévoles ont décidé récemment de fermer les toilettes sèches qui étaient devenues justement le RV des trafiquants de drogues.

Je dois dire que cela m'a interpellée, comment peut-on laisser ces logements en plein bourg vides depuis des mois voire des années alors qu'il y a tant de gens dans la détresse ?

J'ai signalé ce que je viens de vous dire aux 2 réunions électorales auxquelles j'ai assisté et M. Jean-Michel BUF et Mme Rita SCHLADT m'ont confirmé l'un et l'autre qu'il y a une Opération de Revitalisation du Territoire sur le secteur.

J'ai évoqué l'idée de mettre en place une enquête publique de recherche des propriétaires de ces maisons dites « sans maîtres » suivie d'une proposition d'accompagnement dans le cadre de dispositifs défiscalisés de type Pinel ou du Denormandie qui a été voté en janvier 2020.

A la fin de la réunion, un des conseillers est venu me voir pour me confirmer que Blain était en effet éligible à ce dernier dispositif.

Je suppose que les propriétaires de ces bâtiments en déshérence ignorent tout des nombreuses possibilités d'aides en matière de logement : bails solidaires, ANAH, ADIL, Espace habitat social, Soliha, etc.

Par ailleurs, encore un exemple personnel vécu il y a quelque temps :

-à l'occasion du départ de nos locataires dans un T2 dans Paris intra-muros, nous avons entrepris des travaux de rénovation qui ont duré 6 mois.

Eh bien, le service urbanisme de la mairie de Paris s'est empressé de nous faire payer la taxe sur les logements vacants à hauteur de 800€, taxe forfaitaire équivalente à la taxe d'habitation ! Nous avons pu récupérer cette somme heureusement au vu des factures des travaux et suite à nos démarches.

M.BUF m'a dit que cette taxe n'existait pas sur la commune. Pourquoi ?

Je dois dire que l'immobilier est depuis longtemps un de mes centres d'intérêt. En arrivant à Blain en 2019, j'ai fait mon 20° déménagement et j'en suis à ma 5° maison. Les travaux de rénovation ne m'ont jamais fait peur et j'ai à chaque fois gagné en qualité de vie.

Nous avons fait construire également une maison à Guérande dans le cadre du dispositif locatif De Robien et nous avons pu aider une famille qui vivait dans une tour à Saint-Nazaire avec 3 enfants dont un handicapé.

Nous vivons une époque de grandes turbulences, beaucoup de gens changent de vie ou de métier suite à cette catastrophe sanitaire sans précédent qui a mis 12 millions de français au chômage partiel et avoir un toit est une priorité pour leur sécurité et leur bien-être.

Depuis l'abandon du projet d'aéroport à N.D. des Landes, Blain est devenu un secteur très recherché car présentant une belle qualité de vie à un coût encore raisonnable.

Comme par hasard, je viens de voir sur le site de la mairie une annonce de recrutement d'un chef de projet à pourvoir le 1° novembre prochain pour la mise en œuvre de cette O.R.T.

Je cite :

« Une convention de partenariat sera prochainement signée pour 6 ans en lien étroit avec l'État. L'ambition portée dans ce projet est de créer une dynamique partagée entre les 4 communes du Pays de Blain et ses nombreux partenaires, Conseils Régional et Départemental des Pays de Loire, Banque des Territoires, Chambres consulaires pour assurer le développement du territoire tout en s'inscrivant dans une logique de réduction des consommations foncières et de réappropriation du centre-bourg. **Il convient de définir un axe transversal de la convention, la participation des habitants devra être au coeur du projet.** »

Voici donc ce que je propose à celles et ceux qui seront intéressés par ce partenariat :

- procéder au recensement de ces logements vides dans nos quartiers ;
- je suis sûre qu'il y a parmi nous de vrais Blinois pure souche qui sauront bien nous renseigner sur l'identité des propriétaires ;
- les services d'urbanisme de la mairie auront aussi sans doute quelques informations à cet égard car ils ont la possibilité légale de faire appel aux services d'un notaire ou d'un généalogiste ;
- participer aux séances de travail organisées par la mairie dans le cadre de l'enquête publique.

Je reste à votre disposition pour écouter vos suggestions à l'égard de ce projet intéressant et visant au bien de tous.

ANNEXE 2

CONSEIL DES SAGES

Budget prévisionnel 2021

Tracts publicitaires		200
Pots inauguration, clôture, goûter		200
Chorale		70
Conférence salle des Fêtes		250
Location salle de cinéma		120
Maison des dangers		
<i>(prestation gratuite - invitation déjeuner 4 personnes)</i>		150
Code de la Route <i>(journée)</i>		350
Goûter diaporama -Animations CLCV		400
Musée Mines et Minéraux		150
Atelier informatique		100
Atelier Autrement dit	gratuit	
J'y suis, j'y reste	gratuit	
Galette des rois		70
Participation journée régionale des conseils Sages		120
TOTAL prévisionnel		2180

ANNEXE 3 Semaine Bleue 2021

	Matin	Référent(s)	Lieu	Après-midi	Référent(s)	Lieu
Lundi 4 octobre	10 h Réseau ferroviaire miniature	Bernard Moussieau	Bernard Benéfi 104 r. Frelaudais 07 82 40 09 46	16 h Musée Mines et minéraux	Colette Chauvin	Saint Omer
				18 h Inauguration de la Semaine Bleue		
Mardi 5 octobre	10 h -12 h Atelier « <i>Autrement dit</i> » Atelier informatique	Jessica Deval 02 40 87 12 58 jessica@csctempo.fr	Tempo 7 rue du 11 novembre	14 h 30 Film « <i>La tête en friche</i> » Goûter	Maryvonne Burban	Cinéma Saint-Laurent
Mercredi 6 octobre	10 h -12 h Atelier « <i>Autrement dit</i> » Atelier informatique	Jessica Deval 02 40 87 12 58 jessica@csctempo.fr	Tempo 7 rue du 11 novembre	Jeux de société adultes-enfants		Maison de retraite La Groulaie
Jeudi 7 octobre	10 h – 12 h Code de la Route	Michel Guitton	Salle Henry Dunant	14 h – 16 h Code de la Route	Michel Guitton	Salle Henry Dunant
Vendredi 8 octobre	10 h – 12 h <i>Démarchages abusifs</i>	Maurice Bouju en lien avec le CLCV	Salle Henry Dunant	14 h 30 – 16 h 30 <i>Energies du logement</i>	Maurice Bouju en lien avec le CLCV	Salle Henry Dunant
Samedi 9 octobre				Chorale <i>Entre Canal et Forêt</i> (16 h) <hr/> Auberge espagnole	Marie-France Guiho <hr/> Sages ¹	Salle Henry Dunant

¹ Les Sages fournissent de quoi alimenter l'auberge espagnole : partie apéritive, fromage et gâteaux, pas de plat de viande. Pendant la Semaine Bleue, un stock de boissons sera mis à disposition par la Mairie. Il appartiendra aux Sages à les répartir sur les différents goûters.
Compte rendu de la réunion du Conseil des Sages du 24 septembre 2020